

# DECLARATION

## LE COMPTE N'Y EST PAS ! PLUS QUE JAMAIS, EXIGEONS TOUT NOTRE DU !

Le Président du Conseil Exécutif (PCE) de la Collectivité Territoriale de Martinique (CTM), Serge Letchimy, et l'Etat, représenté par le préfet Jean-Christophe Bouvier, ont triomphalement annoncé le 16 octobre 2024 avoir signé un accord sur des baisses de prix portant sur plus de 50 familles de produits alimentaires, représentant 6000 produits. Cet accord, intitulé « **PROTOCOLE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS : LUTTE CONTRE LA VIE CHERE** », et comportant 28 engagements, a été paraphé, en outre, par des élus (parlementaires, représentant des maires), le président de la Chambre de Commerce, de la CMA CGM, le président du Grand Port Maritime, et différents représentants de la classe capitaliste (CPME, ...), tous responsables de la Vie Chère. Cet accord entrera en vigueur en ... janvier 2025. Tout ce petit monde, en bons défenseurs des intérêts capitalistes locaux, a claironné sa satisfaction d'avoir produit un excellent accord répondant aux attentes des classes populaires percevant des revenus de misère et victimes du racket des auteurs et bénéficiaires de la « pwofitation ».

Les représentants de l'association RPPRAC ont refusé de le signer car n'incluant pas la totalité des produits alimentaires comme ils le demandaient.

**Cet accord, un chapelet de 28 promesses dites « engagements », n'a aucun caractère contraignant. C'est d'ailleurs pour cette raison que les profiteurs se sont empressés d'y apposer leurs signatures.** En effet, nulle part il n'est écrit que l'Etat, qui représente la puissance publique, IMPOSERA à ces capitalistes le respect de dispositions d'ordre public comme l'obligation de dépôt des comptes.

### La CGTM

- **Dénonce** les manœuvres des rédacteurs et signataires de cet accord dont la préoccupation première est d'épargner largement les privilèges des propriétaires des grandes enseignes de la distribution alimentaire et la dissimulation de leurs marges au nom du secret commercial.
- **Appelle** toutes celles et tous ceux (travailleurs à temps plein ou à temps partiel, privés d'emploi, retraités, bénéficiaires de minima sociaux, jeunes, ...) qui sont victimes des racketteurs de la distribution alimentaire à **s'organiser pour manifester leur rejet total de cet accord** dans toutes les entreprises de ce secteur, à l'instar de travailleurs de Carrefour Robert et Carrefour Génipa mercredi 2 octobre 2024.

### PLUS QUE JAMAIS NOS MOTS D'ORDRE DEMEURENT :

- Une **baisse des prix** encore plus-substantielle, notamment par la répercussion de la baisse des marges, des profits des grosses sociétés, des riches capitalistes de la grande distribution
- **L'augmentation substantielle des salaires** et revenus des travailleurs et des classes populaires (bas salaires, pensions de retraite, minima sociaux)
- **L'indexation** des salaires et revenus sur l'inflation
- **Le départ des CRS**